

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/25/2020

Numéro de version 2

Révision: 08/25/2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Vario Monochlor F RGT**
- **Code du produit:** 00531819, 531810, 4531810, 00531811
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**
Tintometer Inc.
6456 Parkland Drive
Sarasota, FL 34243
USA
phone: (941) 756-6410
fax: (941) 727-9654
www.lovibond.us
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS05



GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
hydroxyde de lithium monohydraté
Sodium nitroprussiate dihydraté
- **Mentions de danger**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- **Conseils de prudence**
P260 Ne pas respirer les poussières.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/25/2020

Numéro de version 2

Révision: 08/25/2020

Nom du produit: Vario Monochlor F RGT

(suite de la page 1)

- **Autres dangers**

Les brûlures par acide doivent être traitées immédiatement afin d'éviter la formation de blessures difficilement guérissables.

* 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description** : Mélange contenant des composés inorganiques et organiques.

- **Composants contribuant aux dangers:**

Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 1310-66-3 EINECS: 215-183-4	hydroxyde de lithium monohydraté ⚠ Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302	20–30%
CAS: 90-01-7 EINECS: 201-960-5 RTECS: DO6430000	alcool salicylique ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2A, H319; STOT SE 3, H335	10–<20%
CAS: 13755-38-9 EINECS: 238-373-9 RTECS: LJ 8925000	Sodium nitroprussiate dihydraté ⚠ Acute Tox. 3, H301	≤2.5%

- **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- **Indications générales** : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- **après inhalation** :

Veiller à l'apport d'air frais

Envoyer immédiatement chercher un médecin

- **après contact avec la peau** :

Laver immédiatement à l'eau.

Un traitement médical immédiat est nécessaire car des brûlures par acide non traitées provoquent des plaies difficilement guérissables

- **après contact avec les yeux** :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min).

Envoyer immédiatement chercher un médecin

- **après ingestion** :

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

brûlures

après inhalation:

irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire

Conséquences possibles: lésion des voies respiratoires

migraine

vertiges

en cas d'ingestion:

effet fortement corrosif

état maladif

vomissement

diarrhée

En cas de résorption en grande quantité:

troubles du système nerveux central

chute de tension

spasmes

ataxie (troubles de la coordination des mouvements)

troubles de l'équilibre des l'électrolytique

- **Risques:**

risque d'évanouissement

risque d'œdème pulmonaire

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons

(suite page 3)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/25/2020

Numéro de version 2

Révision: 08/25/2020

Nom du produit: Vario Monochlor F RGT

 Observation subséquente de cas de pneumonie et d'oedème pulmonaire

(suite de la page 2)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**
 - Eau
 - > Solution aqueuse réagit fortement alcaline.
 - Si possible utilisez agents extincteurs à sec.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 - Préparation contenant des composants combustibles.
 - Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
 - Peut être dégagé en cas d'incendie :
 - Gaz nitreux
 - Azote oxydes (NOx)
 - composé au cyanure, monoxyde de sodium
 - LiOx
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :**
 - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
 - Porter un vêtement de protection totale
- **Autres indications**
 - Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
 - Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
 - Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
- **Conseil pour les non-secouristes:**
 - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
 - Éviter le contact avec la substance.
 - Veiller à une aération suffisante
 - En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 - Assurer une aération suffisante.
 - Recueillir par moyen mécanique.
 - Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **Référence à d'autres rubriques**
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- **Conseils pour une manipulation sans danger :**
 - Éviter la formation de poussière.
 - En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration
- **Mesures d'hygiène :**
 - Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage
 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

(suite page 4)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/25/2020

Numéro de version 2

Révision: 08/25/2020

Nom du produit: Vario Monochlor F RGT

(suite de la page 3)

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stocker dans un endroit frais.
Ne conserver que dans le fût métallique d'origine
 - **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Protéger contre les effets de la lumière
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
Le produit est hygroscopique
 - **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
 - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
 - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
 - **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
 - **Mesures d'ordre technique:**
Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir point 7.
 - **Équipement de protection individuel :**
 - **Protection respiratoire :**
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
 - **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :** Filtre P3
 - **Protection des mains :**
Gants de protection.
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
 - **Matériau des gants**
caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.11 mm
 - **Temps de pénétration du matériau des gants**
Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
 - **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.
 - **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.
 - **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale :** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
-

* 9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

Forme / État physique :	poudre
Couleur :	beige clair

· Odeur :	inodore
· Seuil olfactif:	Non applicable.

· valeur du pH (26.6 g/l) à 20°C (68°F):	12.2
--	------

· Point de fusion/point de congélation :	Non déterminé
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Non déterminé

· Point d'éclair :	Non applicable.
--------------------	-----------------

(suite page 5)

— US-F —

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/25/2020

Numéro de version 2

Révision: 08/25/2020

Nom du produit: Vario Monochlor F RGT

(suite de la page 4)

· Inflammabilité (solide, gaz) :	Ce produit n'est pas inflammable.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion :	
inférieure :	Non applicable.
supérieure :	Non applicable.
· Propriétés comburantes:	Non
· Pression de vapeur :	Non applicable.
· Densité :	Non déterminé.
· Densité relative :	Non déterminé.
· Densité de vapeur :	Non applicable.
· Taux d'évaporation :	Non applicable.
· Solubilité(s):	
l'eau :	soluble
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non applicable.
· Viscosité :	Non applicable.
· Teneur en solvants :	
Teneur en substances solides :	100.0 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **Possibilité de réactions dangereuses**
 - Solution aqueuse réagit alcalin.
 - Solution aqueuse réagit avec les métaux
 - Un contact avec les acides provoque la libération de gaz toxiques
 - Réactions au contact des métaux légers en présence d'humidité par formation d'hydrogène
 - Corrode l'aluminium
 - En cas d'action exercée par des acides, formation de Acide cyanhydrique (ou acide prussique).
 - Réactions aux agents d'oxydation
- **Conditions à éviter**
 - Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
 - Exposition à l'humidité.
- **Matières incompatibles:**
 - matières organiques
 - aluminium
 - zinc
- **Produits de décomposition dangereux:**
 - Acide cyanhydrique (ou acide prussique HCN)
 - En cas d'incendie : voir chapitre 5.

*11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Classification selon la procédure de calcul:

· **Estimation de la toxicité aiguë (ATE_(mix)) - Méthode de calcul :**

Oral	GHS ATE _(mix)	1366 mg/kg (.)
------	--------------------------	----------------

(suite page 6)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/25/2020

Numéro de version 2

Révision: 08/25/2020

Nom du produit: Vario Monochlor F RGT

(suite de la page 5)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
CAS: 1310-66-3 hydroxyde de lithium monohydraté		
Oral	LD50	368 mg/kg (rat) (Registrant, ECHA)
	LC50.	>6.15 mg/l/4h (rat) (Registrant, ECHA)
CAS: 13755-38-9 Sodium nitroprussiate dihydraté		
Oral	LD50	99 mg/kg (rat) (RTECS, anhydrous substance)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Provoque des brûlures de la peau.
- **des yeux :**
Provoque des lésions oculaires graves.
Danger de perte de la vue !
- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)
Aucun des composants n'est compris.

· NTP (Programme National de Toxicologie)
Aucun des composants n'est compris.

· OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)
Aucun des composants n'est compris.

- **Other information:** Voir chapitre 8/15
- **Synergique produits:** non disponible
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Les indications suivantes concernent au mélange :
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Concerne les composés cyanogènes / nitriles en général:
Procéder avec la plus grande précaution! Possibilité de libération d'acide cyanhydrique - blocage de la respiration cellulaire.
Concerne les composés solubles du fer: en cas d'ingestion, nausée et vomissements. Après résorption de quantités importantes: troubles cardio-vasculaires. Effect toxique sur le foie et les reins.
Concerne les composés du lithium en général:
après résorption: troubles du système nerveux central, ataxie (troubles de la coordination des mouvements) provoqués par la perturbation de l'équilibre des électrolytes
L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

· Toxicité aquatique :	
CAS: 13755-38-9 Sodium nitroprussiate dihydraté	
EC50	1 mg/l/24h (Daphnia magna)
LC50	0.05 mg/l (poisson)

- **Autres indications :**
Concerne les composés du lithium en général: effets biologiques poissons:
toxique à partir de 100 mg/l, Daphnia toxique à partir de 16 mg/l, plantes toxique à partir de 0,2 mg/l
Toxique chez les poissons:
concerne les composés du fer soluble en général:
toxique à partir de 0,9 mg/l à 6,5 - 7,5
létaux à partir de 1,0 mg/l à 5,5 - 6,7

(suite page 7)

—US-F—

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/25/2020

Numéro de version 2

Révision: 08/25/2020

Nom du produit: Vario Monochlor F RGT

(suite de la page 6)

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation**
Pow = coefficient de partage octanol/eau
log Pow < 1 = Ne s'accumule pas dans les organismes.

CAS: 90-01-7 alcool salicylique

log Pow	0.73 (expérimental) (Merck)
---------	--------------------------------

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres effets néfastes**
Effet nocif par modification du pH.
Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges cautérisants avec l'eau.
Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport

• Numéro ONU • DOT, IMDG, IATA	UN2680
• Désignation officielle de transport de l'ONU • DOT • IMDG, IATA	Lithium hydroxide mixture LITHIUM HYDROXIDE mixture
• Classe(s) de danger pour le transport • DOT	
	
• Classe • Label	8 Matières corrosives. 8
• IMDG, IATA	
	
• Class • Label	8 Matières corrosives. 8
• Groupe d'emballage • DOT, IMDG, IATA	II
• Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
• Précautions particulières à prendre par l'utilisateur • Indice Kemler : • No EMS : • Segregation groups • Stowage Category • Segregation Code	Attention: Matières corrosives. 80 F-A, S-B Alkalis A SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

(suite page 8)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/25/2020

Numéro de version 2

Révision: 08/25/2020

Nom du produit: Vario Monochlor F RGT

(suite de la page 7)

<ul style="list-style-type: none"> · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC 	Non applicable.
<ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires de transport : · DOT · Quantity limitations 	<ul style="list-style-type: none"> On passenger aircraft/rail: 15 kg On cargo aircraft only: 50 kg
<ul style="list-style-type: none"> · IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ) 	<ul style="list-style-type: none"> 1 kg Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 500 g

*15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Sara**

<ul style="list-style-type: none"> · Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):
--

Aucun des composants n'est compris.

<ul style="list-style-type: none"> · Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)

Aucun des composants n'est compris.

- **TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):**

CAS 1310-66-3 / 13755-38-9 ne figure pas sur l'inventaire TSCA répertorié, car il s'agit d'un hydrate. Il figure sur le numéro CAS 1310-65-2 / 14402-89-2 pour la forme anhydre. Tous les ingrédients restants sont répertoriés.

- **Proposition 65**

<ul style="list-style-type: none"> · Produits chimiques connus et peuvent causer:

Aucun des composants n'est compris.

<ul style="list-style-type: none"> · Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:
--

Aucun des composants n'est compris.

<ul style="list-style-type: none"> · Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:

Aucun des composants n'est compris.

<ul style="list-style-type: none"> · Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:
--

Aucun des composants n'est compris.

<ul style="list-style-type: none"> · New Jersey Right-to-Know List:

CAS: 1310-66-3 hydroxyde de lithium monohydraté

<ul style="list-style-type: none"> · New Jersey Special Hazardous Substance List:

CAS: 1310-66-3 hydroxyde de lithium monohydraté

CO, R1

<ul style="list-style-type: none"> · Pennsylvania Right-to-Know List:

Aucun des composants n'est compris.

<ul style="list-style-type: none"> · Pennsylvania Special Hazardous Substance List:

Aucun des composants n'est compris.

<ul style="list-style-type: none"> · EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Aucun des composants n'est compris.

<ul style="list-style-type: none"> · NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)

Aucun des composants n'est compris.

- **Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes (94/33/CE).

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/25/2020

Numéro de version 2

Révision: 08/25/2020

Nom du produit: Vario Monochlor F RGT

(suite de la page 8)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Date d'impression / revue le:** 08/25/2020 / 1

- **Acronymes et abréviations:**

STOT: specific target organ toxicity
 SE: single exposure
 RE: repeated exposure
 EC50: half maximal effective concentration
 IC50: half maximal inhibitory concentration
 NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration
 ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 •A1 - Confirmed human carcinogen
 •A2 - Suspected human carcinogen
 •A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans
 •A4 - Not classifiable as a human carcinogen
 •A5 - Not suspected as a human carcinogen
 IARC - International Agency for Research on Cancer
 •Group 1 - Carcinogenic to humans
 •Group 2A - Probably carcinogenic to humans
 •Group 2B - Possibly carcinogenic to humans
 •Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans
 •Group 4 - Probably not carcinogenic to humans
 NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services
 •Group K - Known to be Human Carcinogens
 •Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 NIOSH: National Institute for Occupational Safety
 OSHA: Occupational Safety & Health
 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 3
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4
 Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

- **Sources.**

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

ECHA: European CHemicals Agency <http://echa.europa.eu>

RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances)

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**